



INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DU

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR LORS DU DÉPÔT DU DOSSIER

PREMIERE INSCRIPTION

- Dossier d'inscription complété et signé
- Pièce d'identité / passeport et titre de séjour
- Autorisation d'inscription pour le DU signée par le responsable (sauf Europe Économique et Sociale)
- Attestation de CVEC à retirer auprès du CROUS (<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>)
- Relevé de notes officiel ou diplôme du baccalauréat
- Attestations de réussite et/ou relevés de notes de tous les diplômes obtenus
- Responsabilité civile ou Assurance scolaire / extra-scolaire pour 2020/2021
- Photo d'identité format passeport
- Attestation de la JDC ou JAPD pour les étudiants français concernés
- Paiement par virement

RÉINSCRIPTION

- Dossier d'inscription complété et signé
- Pièce d'identité / passeport et titre de séjour
- Autorisation d'inscription pour le DU signée par le responsable (sauf Europe Économique et Sociale)
- Attestation de CVEC à retirer auprès du CROUS (<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>)
- Responsabilité civile ou Assurance scolaire / extra-scolaire pour 2020/2021
- Paiement par virement

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

L'ÉDITION DU CERTIFICAT DE SCOLARITÉ SERA POSSIBLE UNIQUEMENT APRÈS LA VALIDATION DES PIÈCES

Téléchargement des documents sur <https://economie.edu.umontpellier.fr/inscriptions/>

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement